



Angers, mercredi 4 décembre 2019

Grève nationale du jeudi 5 décembre : des perturbations dans les services municipaux

Ce jeudi 5 décembre, en raison d'un mouvement social national, des perturbations sont à prévoir au sein des services municipaux de la Ville d'Angers.

Dans les écoles

En raison de la grève, la Ville redéploie ses personnels afin d'assurer au maximum le service d'accueil sur le temps de l'école. Elle ne pourra de ce fait assurer ses propres services de garderie du matin et du soir, dans l'ensemble des écoles. Le service de la restauration scolaire sera assuré, uniquement dans les écoles pour lesquelles le personnel municipal sera en nombre suffisant.

Les écoles dont le fonctionnement n'est pas impacté :

- ✓ École primaire René-Gasnier
- ✓ École primaire Larévellière
- ✓ École maternelle Alfred-de-Musset

Accueil des enfants sur le temps scolaire par les personnels de l'Éducation nationale.

Maintien, dans ces 3 écoles, du service de restauration scolaire et des TAP en maternelle.

Pas de garderie du matin ni du soir : arrivée des enfants sur l'école entre 8 h 35 et 8 h 45 et départ à 16 h 45.

Les écoles pour lesquelles est mis en place le service minimum et les sites de regroupement :

Les écoles listées dans l'annexe jointe sont soit fermées soit concernées par au moins 25% d'enseignants grévistes. Pour ces écoles, la Ville organisera un **service minimum uniquement pour les classes fermées**. Les élèves des classes fermées seront accueillis sur les sites de regroupement identifiés ci-dessous, aux horaires suivants :

Accueil de loisirs du Hutreau

Route du Hutreau
49130 Ste Gemmes-sur-Loire
Tél. : 02.41.66.66.46

Accueil de loisirs la Claverie

Rue Hélène Boucher
49480 St Sylvain d'Anjou
Tél. : 02.41.43.76.38

Arrivée possible le matin entre 7 h 30 et 8 h 45 et départ possible le soir entre 16 h 45 et 18 h 30 : Pas d'accueil entre 8 h 45 et 16 h 45.

Crèches

Toutes les crèches de la Ville d'Angers restent ouvertes, mis à part une fermeture de section à la crèche de Belle-Beille.

Piscines

D'importantes perturbations sont à prévoir dans les différentes piscines de la ville.

Bibliothèques

Le service sera ajusté en fonction du personnel présent, avec une priorité donnée à l'ouverture de la médiathèque Toussaint.

Musées

Le Musée des Beaux-Arts sera ouvert, celui de Jean-Lurçat sera fermé.

Théâtre

La représentation des Hivernales au Grand-Théâtre d'Angers, prévue le jeudi 5 décembre à 19 h 30 est maintenue.

Transports

L'agence Vélocité sera fermée. Le réseau de bus IRIGO fonctionnera normalement, exception faite des perturbations liées à la manifestation en centre-ville dont le rassemblement est prévu place Leclerc à 11 h.

Eau et assainissement

L'agence du service Eau et Assainissement sera fermée. L'accueil téléphonique sera maintenu et le service d'urgence sera assuré.

Ordures ménagères

La plupart des déchèteries seront fermées. Aucune collecte des ordures ne sera assurée.

Parcs et jardins

Aucune fermeture n'est à prévoir. La continuité de service est assurée sur les horaires habituels.

Action sociale

Pour l'action gérontologique, les résidences autonomie, l'EHPAD et le portage de repas à domicile, les services seront assurés normalement. Pour l'action sociale, en cas de mobilisation importante parmi les agents, un service minimum sera organisé à l'accueil social du public au CCAS d'Angers et au PASS pour éviter une fermeture des services.

Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville sera ouvert aux horaires habituels, de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Les permanences au sein des relais mairies dans les maisons de quartier seront fermées.

Cité des associations et relais mairies

La Cité des associations sera ouverte ainsi que le Service des ressources audiovisuelles. Tous les relais mairies seront également ouverts aux horaires habituels.